# Revue d'histoire de l'Amérique française



# Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes critiques et historiques (suite)

# Marie-Claire Daveluy

Volume 9, Number 2, septembre 1955

URI: https://id.erudit.org/iderudit/301720ar DOI: https://doi.org/10.7202/301720ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

**ISSN** 

0035-2357 (print) 1492-1383 (digital)

Explore this journal

#### Cite this document

Daveluy, M.-C. (1955). Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes critiques et historiques (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 9(2), 306–309. https://doi.org/10.7202/301720ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1955

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



## **BIBLIOGRAPHIE** \*

Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663)

accompagnée de notes critiques et historiques

## DEUXIÈME PARTIE

Bio-Bibliographie des Associés de Montréal (suite)

1640-1641

8. — PIERRE DE PUISEAUX, sieur de Mont-Renault, 1566-1647.

### A. Notes biographiques.

Ce huitième associé de Montréal fut une recrue canadienne. C'était un riche septuagénaire, établi depuis quelques années au Canada, et venu de la Nouvelle-Espagne (le Mexique), où il avait amassé de grands biens. Il se porta acquéreur, en arrivant à Québec, de deux propriétés assez considérables. A Sillery d'abord où sa maison devint, grâce à son apparence non sans élégance, le bijou de la colonie, et à Sainte-Foy, également non loin de Québec. Dès que M. de Puiseaux eut fait la connaissance de M. de Maisonneuve et mieux connu l'œuvre d'apostolat et de colonisation de Montréal, il se montra rempli d'enthousiasme. Tout comme Madame de la Peltrie, il résolut de suivre les fondateurs et de participer à leur entreprise. Il leur fit don de tous ses biens. Cette offre parut providentielle dans les circonstances, car M. de Maisonneuve s'inquiétait au sujet du logement de la recrue pour l'hiver. L'installation à Montréal avait été remise au printemps, à cause de son arrivée tardive (le 20 septembre

[ 306 ]

<sup>\*</sup>Voir notre Revue d'histoire, V, no 1: 139-147; 2: 296-307; 3: 445-460; 4: 603-616; VI, no 1: 146-150; 2: 297-305; 3: 458-463; 4: 595-605; VII: no 3: 457-461; 4: 586-592; VIII, no 2: 292-306; 3: 449-455; 4: 591-606; IX, no 1: 141-149.

selon le seul document que nous ayons, un acte de baptême le désignant comme parrain à Tadoussac, le 20 septembre 1641). M. de Maisonneuve accepta donc les propriétés de M. de Puiseaux, à condition que celui-ci fît désormais partie de la Société de Montréal. La maison située à Sainte-Foy et ses dépendances s'entouraient de beaux chênes. Elle fut désignée pour servir à la fois d'abri et de chantier de construction. Les hommes du Montréal s'occuperaient d'y construire des barques sous la direction du chirurgien si bellement offert à M. de Maisonneuve, à Tadoussac, par M. de Courpon, amiral de la flotte et un de ses amis intimes. Le praticien recruté par Maisonneuve décédait durant l'orageuse traversée de 1641. La maison de Sillery fut affectée à Messieurs de Maisonneuve et Puiseaux, ainsi qu'à Jeanne Mance qui venait y rejoindre Madame de la Peltrie, la locataire, hier encore, de la belle demeure. M. de Puiseaux, nous rapporte Dollier de Casson, déclara chapeau bas, en retrouvant cette dame: « Madame, ce n'est plus moi qui vous loge, car je n'ai plus rien ici, c'est à M. de Maisonneuve à qui vous en avez présentement l'obligation, car il est maître de tout. » Quelques autres colons s'installèrent également à Sillery pour y exécuter des travaux de menuiserie.

Pierre de Puiseaux, qui assista aux côtés de MM. de Montmagny, des Pères Vimont et Poncet, de M. de Maisonneuve et autres, à la fondation de Montréal, vécut deux ans auprès des premiers colons. Frappé de paralysie en 1644, « le cerveau un peu délibité », le vieillard redemanda ses biens « afin d'aller se faire soigner en France ». Toujours chevaleresque, M. de Maisonneuve lui déclara: « Monsieur, nous n'avons rien fait pour l'intérêt tout est encore à vous... Je vous baillerai ce qu'il vous faudra ici, et je vous adresserai à Messieurs de la Compagnie, en France, lesquels reconnaîtront largement les biens que vous nous avez faits. »

Et c'est ainsi que le bon M. de Puiseaux fut entouré, jusqu'à la fin de soins et d'attentions, par les Associés de Montréal, tant au Canada qu'en France. Son intérêt pour l'œuvre de Ville-Marie ne cessa jamais de se manifester. Un peu avant de mourir, il se préoccupa, en rédigeant son testament à La Rochelle (21 juin 1647), de la création d'un siège épiscopal dans la Nouvelle-France. Nous avons ainsi la preuve qu'il demeura en relations avec les Associés de Montréal, car ceux-ci, dès 1643, d'après les Véritables Motifs (p. 13, éd. Verreau-Margry, 1880) désiraient ce bienfait d'une hiérarchie religieuse au Canada. M. de Puiseaux donna « pour le soutien du futur évêque », sa seigneurie de Sainte-Foy. Il mourut peu après ce geste d'apôtre.

#### B. ECRITS PERSONNELS.

Nous ne pouvons citer aucun écrit par M. de Puiseaux. Comme pièces diplomatiques, il y a sa donation des fiefs Saint-Michel et Sainte-Foy aux Associés de Montréal, par l'entremise de M. de Maisonneuve, acte passé à Québec, le 23 novembre 1641. Ces deux seigneuries avaient été concédées à M. de Puiseaux par la Compagnie des Cent-Associés le 15 janvier 1637, deux ans environ après son arrivée à Québec. On connaît aussi l'acte de rétrocession des biens de M. de Puiseaux par M. de Maisonneuve, acte passé à Québec, le 3 octobre 1644, au départ du vieillard très malade, pour la France. De nouveau, le 19 octobre 1646, M. de Maisonneuve, qui s'était muni du désistement de M. de La Dauversière, procureur des Associés de Montréal, ratifia devant notaire (Tronquet) la rétrocession provisoire d'octobre 1644. Enfin, le testament du vieillard passé à La Rochelle. le 21 juin 1647, peu de temps avant sa mort, existe encore aujourd'hui. Le R.P. Archange Godbout, o.f.m., qui a inventorié, aux Archives nationales et départementales de la France, de nombreux documents concernant le Canada, a lu les dispositions testamentaires de cet associé de Montréal. Il signale, en outre, le legs en faveur d'un siège épiscopal au Canada, des gratifications données aux personnes lui ayant rendu des services. Les noms d'Antoine Damien et de sa femme, Marie Joy, apparaissent ici 66. Ce couple présent aux cérémonies de la fondation de Montréal et qu'on ne retrouve bientôt plus à Montréal, fit partie, pouvons-nous croire, du personnel du riche vieillard et le suivit à La Rochelle, en France.

#### C. Notes bibliographiques.

Sur cet associé de la onzième heure, nous ne connaissons aucun ouvrage; quelques articles, soit dans le Bulletin des Recherches historiques ou d'autres revues similaires, ou encore dans les Mémoires de la Société royale du Canada, ont parlé de M. de Puiseaux. Nous savons que le Père Louis LeJeune, o.m.i., dans son Dictionnaire général du Canada lui consacre une excellente notice. Notons tout particulièrement l'excellente monographie du Chanoine Henri-Arthur Scott sur la paroisse Notre-Dame de

<sup>66</sup> M. Verreau, dans les pages préliminaires de son édition des Véritables Motifs (Montréal, 1880, 9e Mémoire de la Société historique de Montréal), croit que Marie Joly serait cette jeune fille qui s'embarquait de force dans le navire, à Dieppe, en 1641. Mais l'incident désignerait tout aussi bien Catherine Lezeau qui demeura peu de temps à Montréal, après 1642, et entra religieuse chez les Ursulines, à Québec. Une recrue de Madame de La Peltrie, qui sait, à son retour auprès des mêmes religieuses, en 1644.

Sainte-Foy, qui est une œuvre de science historique. En voici la teneur:

175. — Abbé Henri Arthur Scott, *Une paroisse historique de la Nouvelle-France*. Notre-Dame de Sainte-Foy. Histoire civile et religieuse d'après les sources. Tome I, 1541-1670. Québec, 1902. IX-620 pages. In-4.

N.B. Edition originale. Seul, le tome I a paru. Relativement à la terre de Sainte-Foy léguée à l'épiscopat futur, dans la Nouvelle-France, l'on n'apprit qu'en 1733, au Canada, cette bienfaisante disposition testamentaire, de M. de Puiseaux. Le Chapitre de Québec se livra à de nombreuses recherches pour retrouver les titres de cette propriété remontant jusqu'en 1637. Toutes les investigations s'avérèrent infructueuses.

Rappels d'ouvrages contenant des informations sur M. de Puiseaux:

- 1. Dollier de Casson... (voir no 46 de cette bibliographie).
- 2. E.-M. Faillon, P.s.s., Histoire de la Colonie française (voir no 54).
- 3. Abbé H.-A. Verreau, Notice sur les fondateurs de Montréal (voir no 74).
- 4. Daveluy, Jeanne Mance (voir no 155).
- 5. La même, La Société de N.-Dame de Montréal, (voir no 88).
- 6. Mère Mondoux, r.h. S.J., L'Hôtel-Dieu (voir no 100).

Marie-Claire DAVELUY